

## **Reddition de comptes publique en ressources informationnelles**

Dans le cadre de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (article 16.7), le Collège Lionel-Groulx doit publier annuellement, au plus tard le 15 janvier de l'année suivante, le dernier exercice financier et les faits saillants de la contribution des ressources informationnelles à la réalisation de la mission.

## **Rappel de la mission du Collège Lionel-Groulx**

Nous formons des générations étudiantes humanistes et citoyennes dans un milieu bienveillant. Nous favorisons la réussite éducative, l'accomplissement professionnel et personnel. Nous valorisons le partage et l'avancement des savoirs afin de collaborer pleinement au développement de la société québécoise dans le contexte des enjeux planétaires.

## **Sommaire des réalisations entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le 30 juin 2023**

- Remplacement des équipements informatiques des laboratoires accessibles aux étudiants dans le cadre de leur parcours de formation;
- Remplacement des équipements informatiques des enseignants et autres membres du personnel leur permettant d'avoir accès à des outils à jour;
- Mise à jour de plus de 200 logiciels utilisés dans les cours permettant une formation basée sur les dernières technologies disponibles;
- Soutien au processus de révision des programmes d'études suivants : Production scénique et Technologie du génie électrique en contribuant aux déploiements des ressources informationnelles requises à l'atteinte des compétences par les étudiants;
- Déploiement des technologies visant à réduire l'exposition aux menaces dans un contexte où les risques de cybersécurité sont de plus en plus une préoccupation dans tous les secteurs d'activités;
- Élaboration d'analyses préliminaires afin que le Collège se conforme à la directive du ministère de la cybersécurité et du numérique visant la migration de notre centre de traitement de l'information vers l'infonuagique;
- Remplacement du système téléphonique par un système de dernière technologie IP avec la possibilité de l'intégrer à l'outil collaboratif Teams offrant à terme une plateforme unique de contact entre la communauté et le Collège, mais aussi entre les étudiants et leurs enseignants;
- Finalement, les étudiants inscrits à la formation continue, suivent majoritairement leurs formations à distance, ce qui est rendu possible par la mise en place et le maintien des technologies requises.